

Selon Daniel Simard, porte-parole des producteurs

Un signe que l'industrie du bleuet est en bonne santé

MARIE-ÈVE ROY

marie-eve.roy@lequotidien.com

SAINT-FÉLICIEN - Le directeur général du Syndicat des producteurs de bleuets du Québec, Daniel Simard, voit d'un œil favorable le développement de bleuetières dans le haut du Lac-Saint-Jean. Selon lui, il s'agit d'un signe que l'industrie du bleuet est en

bonne santé dans la région.

«C'est certain que nous supportons les producteurs de bleuets dans leurs démarches. C'est un point positif non seulement pour le développement de notre production, mais aussi pour nos entreprises de congélation et de transformation. Et dans un contexte où l'industrie forestière est en difficulté, cela permet de diversifier un peu notre économie

régionale», soutient M. Simard qui ne s'inquiète donc pas pour la coupe d'arbres faite aux abords des bleuetières entre Saint-Félicien et Sainte-Monique.

«Les propriétaires de lots ont le droit de pratiquer l'agriculture comme ils le veulent tant qu'ils respectent les réglementations du ministère. Personne ne peut les en empêcher, ce qui n'est, de toute façon, pas souhaitable», ajoute-t-il.

• Du côté des municipalités, le maire suppléant de Dolbeau-Mistassini, Richard Hébert, et le maire de Péribonka, Gilbert Goulet, assurent qu'aucune plainte n'a été déposée à ce jour contre la coupe massive d'arbres pour des fins de bleuetières.

«Tout cela se fait dans les règles établies par le ministère de l'Agriculture et nous n'avons jamais entendu parler de ce développement de façon négative», indique M. Goulet.

Quant à M. Hébert, il est conscient que le défrichage peut être mal vu de la part de certains, mais que cela en vaut la peine.

«Certes, il y a un prix à payer pour diversifier notre économie, mais cela ne veut pas dire que c'est une mauvaise chose. La culture de bleuets est de plus en plus populaire et notre région est reconnue dans ce domaine. Nous devrions plutôt être fiers d'être aussi prospères», tranche-t-il. □

Le Quotidien
Le vendredi 21 novembre 2008